

Distr. RESTRICTED
CRS/2017/DP.9

ORIGINAL: FRENCH

THIRD INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

**Caribbean regional seminar on the implementation of the Third International
Decade for the Eradication of Colonialism: the future for decolonization in
the Non Self-Governing Territories: what are the prospects?**

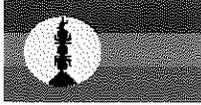
**Kingstown, Saint Vincent and the Grenadines
16 to 18 May 2017**

DISCUSSION PAPER

PRESENTATION

BY

MR. MICKAEL FORREST



Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste

CARIBBEAN REGIONAL SEMINAR OF
THE SPECIAL COMMITTEE OF 24

“Implementation of the

Third International Decade for the Eradication of Colonialism: THE
FUTURE FOR DECOLONIZATION IN THE Non-Self-Governing
Territories: WHAT ARE THE PROSPECTS?”

SAINT VINCENT AND THE GRENADINES

16 to 18 MAY 2017

Monsieur Le Président,

En premier lieu, permettez-moi de remercier le Gouvernement et le peuple de St-Vincent et Grenadines pour l'accueil et l'hospitalité offerte durant cette semaine de travail importante pour combattre le colonialisme.

Dans un second temps, M. Le Président, permettez-moi également de vous féliciter pour votre réélection à la présidence du comité spécial et par la même occasion, vous remercier de m'avoir invité à participer au séminaire régional pour les caraïbes au nom du Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste.

En effet, **Quelles perspectives** futures pour la décolonisation dans les territoires non autonomes?

M. Le Président,

S'agissant de la Nouvelle-Calédonie, le referendum de 2018 doit consacrer **l'avènement d'une Nation Indépendante, c'est notre**

unique objectif, réaffirmé par le FLNKS lors de son XXXVème congrès les 4 et 5 mars 2017.

C'est à l'occasion de ce même congrès que nous avons adopté notre **projet d'accession à la pleine souveraineté**, projet qui puise ses racines dans la résolution 15/14 d'une part et d'autre part dans le projet de constitution déposé par le FLNKS au Nations Unies en octobre 1987. Les fondements de la nouvelle Nation y sont précisés :

- Quelle est notre vision de la Nation souveraine ?
- Quelle organisation des pouvoirs propose-t-elle ?
- Qu'advient-il des compétences régaliennes ?

C'est avec ce projet que nous parcourons le pays pour expliquer notre vision d'une Kanaky Indépendante et Souveraine. Nous aurons l'honneur de vous le présenter, M. Le Président, dans les prochains mois à New-York.

Par ailleurs, nous voulons ici rappeler le total soutien des pays membres du Groupe de Fer de Lance Mélanésien au combat du peuple Kanak pour sa pleine souveraineté. Ce soutien a été illustré dernièrement avec une mission du FLNKS au Vanuatu sur les compétences régaliennes du 27 au 31 mars 2017 ou encore avec l'envoi d'une mission ministérielle en Kanaky Nouvelle-Calédonie du 24 au 28 avril 2017.

De même que nous rappelons le soutien historique du Mouvement des Non Alignés dont la déclaration de Margarita adoptées sur l'Île de Margarita, République bolivarienne du Venezuela lors du 17^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Mouvement des Pays Non-Alignés, a réaffirmé le droit des peuples à disposer d'eux même.

Monsieur Le Président,

La mission de visite du Cté des 24 en mars 2014 a redonné un nouveau souffle à notre lutte particulièrement sur le sujet fondamental des listes électorale. Néanmoins, plus de 20 000 Kanak ne sont toujours pas inscrit sur la liste référendaire.

Comment peut-on envisager la réalisation d'un acte libre, équitable et authentique d'auto détermination conforme à la Charte ainsi qu'aux

principes et aux pratiques des Nations Unies si la liste de consultation référendaire n'est pas juste, régulière, crédible et transparente comme prévu par l'accord de Nouméa?

Ainsi, pour rester fidèle au mandat confié par l'AG au comité spécial, nous avons l'honneur de recommander au séminaire régional des caraïbes, l'envoi d'une mission de visite dès que possible afin d'accompagner les parties prenantes à préparer l'acte d'auto-détermination de 2018 dans la sérénité et l'apaisement.

En effet, la situation est extrêmement fragile sur le territoire, la mission de visite de 2014 l'avait d'ailleurs relevé, nous comptons sur un soutien du comité spécial afin de nous accompagner durant cette année pré-référendum.

En outre, plusieurs situations concourent à développer cette situation sociale fragile:

- l'immigration massive et organisée de l'Etat Français poursuit son développement malgré le processus de décolonisation;
- la loi sur l'emploi local, une mesure importante de l'accord de Nouméa, n'est toujours pas respectée aux profits d'une population non concernée par le processus politique;
- le transfert de compétences, notamment celles logées à l'article 27, est à l'arrêt;
- la gestion des ressources naturelles ne profitent pas aux populations concernés.

Monsieur Le Président,

L'accord de Nouméa nous offre un cadre sincère de réussite d'un processus de décolonisation. Je saisis l'opportunité pour lancer un appel solennel au Séminaire régional afin de permettre à un territoire inscrit sur la liste du comité spécial d'accéder à un statut de pleine souveraineté internationale dans le cadre offert par la résolution 65/119. Nous ont sortirons tous gagnant, y compris la puissance administrante qui comme l'a rappelé Victorin Lurel, Ministre des Outre Mer en novembre 2012, « La France n'a jamais su décoloniser ».

Nous comptons sur le comité spécial afin d'aider la puissance administrante par le dialogue, à se libérer du prisme du colonialisme afin de lui permettre de jouer son rôle dans sa région géographique où la crise des migrants et le terrorisme poursuivent leur développement, et de garantir le droit d'un peuple Mélanésien du Pacifique à l'auto-détermination, qui construira ses interdépendances dans sa région et particulièrement avec les pays membres du Groupe Fer de Lance Mélanésien.

Monsieur Le Président,

En conclusion, nous réitérons l'invitation lancée aux Mouvements de Libération Nationale (MLN), à une conférence des MLN qui se tiendra au mois d'août 2017 au Centre Culturel Tjibaou dont les objectifs seront :

- d'échanger sur nos expériences selon les situations vécues;
- d'établir un état des lieux droit des peuples à disposer d'eux même;
- d'identifier des programmes communs aidant à l'objectif d'auto-détermination ;
- d'identifier l'apport potentiel de la société civile aux luttes pour la décolonisation.

Nous saluons les retours positifs à notre invitation du Front Polisario de Sahara Occidental, du Tavini de Mahoi Nui et du Mouvement d'Indépendance Nationale Hostosiano de Porto Rico. Le Secrétaire Général de l'ONU avait d'ailleurs précisé le rôle important des MLN en février 2017. Les conclusions et les recommandations de cette rencontre pourront être soumises au comité spécial afin d'alimenter les perspectives qui pourront aider à l'objectif d'éradication du colonialisme dans le monde.

Je vous remercie.